

RCS : LA ROCHE SUR YON

Code greffe : 8501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 00719

Numéro SIREN : 414 470 161

Nom ou dénomination : A.B.C. FROID

Ce dépôt a été enregistré le 02/02/2021 sous le numéro de dépôt 1191

A.B.C. FROID

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 300.000 Euros

**Siège Social : LE BOUPERE (Vendée)
La Poitière**

RCS LA ROCHE SUR YON 414 470 161

-oOo-

Exercice clos le 31 décembre 2018

PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

ADOPTÉE PAR L'ASSOCIÉ UNIQUE

LE 17 MAI 2019

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice d'un montant de 151.725 Euros, de la manière suivante :

➤ A concurrence de la somme de à la réserve légale ; ledit compte se trouvant corrélativement porté de 1.500 € à 30.000 € et ladite réserve intégralement dotée	28.500 €
➤ distribution à l'associé unique une somme de prélevée sur le bénéfice de l'exercice	30.000 €
➤ Le solde, soit la somme de à la réserve facultative ; le compte « autres réserves » se trouvant corrélativement porté de 359.850 € à 453.075 €	93.225 €
	=====
TOTAL égal au bénéfice de l'exercice, ci	151.725 €
Le dividende distribué par part s'élève à	60 €

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**





MEMBRE DU GROUPEMENT



EXPERTISE COMPTABLE • AUDIT • CONSEIL

A U D E C I A

Olivier Charrier
Expert-judiciaire
Expert-comptable
Commissaire aux comptes

Jean-Yves Billon
Expert-comptable
Commissaire aux comptes

Florent Dauxais
Expert-comptable
Commissaire aux comptes

Claire Courtin
Expert-comptable

SARL ABC FROID

La Poitière
85510 LE BOUPERE

Comptes annuels au 31/12/2018
Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

 Annexe - Faits caractéristiques de l'exercice

Désignation de la société : SARL ABC FROID

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 1 962 254 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 151 725 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 08/02/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général ANC 2016-07 du 26/12/2016, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 2 à 3 ans
- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 4 ans
- * Matériel informatique : 3 à 4 ans
- * Mobilier : 4 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 18 329 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial		10 000		10 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	12 476		6 227	6 249
Immobilisations incorporelles	12 476	10 000	6 227	16 249
- Terrains	60 125		3 342	56 783
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	33 551	80 446	33 551	80 446
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	83 160	3 900	2 409	84 651
- Installations générales, agencements aménagements divers	29 083		16 560	12 522
- Matériel de transport	213 131	68 172	13 448	267 855
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	63 578	1 574	16 287	48 865
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	2 476		2 476	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	485 103	154 092	88 073	551 123
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	152			152
- Prêts et autres immobilisations financières	6 300	700		7 000
Immobilisations financières	6 452	700		7 152
ACTIF IMMOBILISE	504 031	164 792	94 299	574 524

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2018
Éléments achetés	10 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	10 000

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	12 476		6 227	6 249
Immobilisations incorporelles	12 476		6 227	6 249
- Terrains	26 906	6 001	3 342	29 565
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	33 551	3 406	33 551	3 406
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	74 222	4 635	2 409	76 448
- Installations générales, agencements aménagements divers	29 083		16 560	12 522
- Matériel de transport	139 202	30 835	13 448	156 589
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	43 314	7 748	16 287	34 775
Immobilisations corporelles	346 278	52 624	85 597	313 305
ACTIF IMMOBILISE	358 753	52 624	91 823	319 554

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 529 174 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	7 000		7 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	508 944	508 944	
Autres	8 614	8 614	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	4 615	4 615	
Total	529 174	522 174	7 000
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Organ. sociaux produits à recevoir	618
Banque intérêts courus à recevoir	2 579
Total	3 197

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 300 000,00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 600,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	500	30,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	500	600,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients	43 412	1 381			44 793
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	43 412	1 381			44 793
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		1 381			
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 104 386 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à plus de 1 an à l'origine	222 568	76 026	134 736	11 805
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	483 717	483 717		
Dettes fiscales et sociales	254 438	254 438		
Dettes sur immobilisations et comptes				
Autres dettes (**)	64 946	64 946		
Produits constatés d'avance	78 717	78 717		
Total	1 104 386	957 844	134 736	11 805
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	177 478			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	66 907			
(**) Dont envers les groupes et associés	64 061			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 62 645 euros.

Charges à payer

	Montant
Fourn. fa non parvenues	12 313
Associés intérêts courus	1 415
Personnel charges à payer	126 113
Organismes sociaux cap	46 630
Etat charges à payer	1 200
Taxe Apprentissage	1 903
Formation Continue	1 983
Clients rrr à accorder	616
Total	192 173

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees avance	4 615		
Total	4 615		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	78 717		
Total	78 717		

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Cautions bancaires sur marchés France	46 738
Avals et cautions	46 738
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	46 738
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL ABC FROID		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise La Poitière 85510 LE BOUPERE		Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 4 1 4 4 7 0 1 6 1 0 0 0 2 0			Néant *			
			Exercice N clos le. 31/12/2018			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
			Net 3			
ACTIF IMMOBILISÉ*	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	6 249	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	10 000	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	56 783	
		Constructions	AP	AQ	80 446	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	84 651	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	329 242	
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE	152	
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	7 000	
	TOTAL (II)		BJ	BK	574 524	319 554
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	204 003	BM	204 003
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	CRÉANCES	Marchandises	BT		BU	
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	508 944	BY	508 944
	DIVERS	Autres créances (3)	BZ	8 614	CA	8 614
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	159 044	CE	159 044
Disponibilités	CF	822 062	CG	822 062		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	4 615	CI	4 615	
	TOTAL (III)	CJ	1 707 283	CK	1 707 283	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 281 807	IA	319 554	1 962 253
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL ABC FROID		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 300 000)			DA	300 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	1 500
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG	359 850
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	151 724
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	813 075
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	44 793
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	44 793
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	222 567
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	64 060
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	483 716
	Dettes fiscales et sociales			DY	254 437
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	885
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	78 717
TOTAL (IV)			EC	1 104 385	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 962 253	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC	
		Ecart de réévaluation libre		ID	
		Réserve de réévaluation (1976)		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	957 844
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL ABC FROID		Néant	
Exercice ouvert le : 01/01/2018		et clos le : 31/12/2018	
		Durée en nombre de mois : 12	
Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :			
I Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	3 027 780
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	3 027 780
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	178
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	2 516
Variation positive des stocks		OD	37 053
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	17 811
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	57 559
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats		ON	1 780 646
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	250 790
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	114
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité courante		OY	
TOTAL 3		OJ	2 031 550
IV Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG 1 053 789
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).		SA	1 053 789
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE		EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE		GX	
Effectifs au sens de la CVAE		EY	
Période de référence	GY	/	GZ
Date de cessation	HR	/	
VI Cotisation Foncière des Entreprises : Qualification des effectifs			
Effectifs moyens du personnel		YP	10
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	